



**Annexe 2 :
Plan des affectations du sol**

Ce plan fait partie intégrante du Règlement sur le plan d'urbanisme du Village de Senneville

Affectations du sol

- Agricole
- Cimetière
- Conservation
- Industrielle
- Publique
- Récréative
- Résidentielle
- Résidentielle rurale
- Limite de la zone agricole visée par la Loi sur la protection et du territoire agricole du Québec (LPTAA)
- Limite des lots
- Limite du Village de Senneville



Modifications au plan

N° de règlement :	Entrée en vigueur :
447-5	17 février 2021

Mise à jour : 12 mars 2020

Source: Esri, Maxar, GeoEye, Earthstar Geographics, CNES/Airbus DS, USDA, USGS, AeroGRID, IGN, and the GIS User Community